

Conventions de saisie

Références

Les références se donnent dans le corps du texte, sous la forme : (Genette 1972 : 73).

Lorsque la référence d'une citation est strictement identique à celle qui la précède directement, on notera simplement : (*Ibid.*).

Lorsque la référence d'une citation est identique, à l'exception du numéro de page, à celle qui la précède directement, on la donnera sous la forme : (*Ibid.* : 73).

Dans tous les autres cas de figure, on utilisera la référence complète : (Genette 1972 : 73).

Une bibliographie en fin d'article donne toutes les références citées (et **celles-ci uniquement**).

Schéma de base

Nom Prénom (année), *Titre en italique*, Ville, Éditeur.

Nom Prénom & Nom Prénom (année), *Titre en italique*, Ville, Éditeur.

Nom Prénom, Nom Prénom & Nom Prénom (année), « Titre de l'article », *Titre de la revue*, vol. X, n° X, pp. xx-xx.

Nom Prénom *et al.* (année), « Titre du chapitre », in *Titre de l'ouvrage*, P. Nom (dir.), Ville, Éditeur, pp. xx-xx.

- Les majuscules sont accentuées (Marrou Élise, et non Marrou Elise). Cela vaut aussi pour les initiales (É. Marrou).
- Lorsque l'auteur·e a plusieurs noms de famille ou plusieurs prénoms et qu'il y a un risque de confusion, mettre le(s) nom(s) de famille en gras (**Sourna Loumtouang Erick**).
- S'il y a quatre auteur·e·s ou plus, on citera le nom du premier ou de la première en entier et on ajoutera : *et al.*
- Si le/la même auteur·e a plusieurs références publiées la même année, on fait suivre la date d'une lettre : 2002a, 2002b, 2002c, etc.
- Les références d'un·e même auteur·e sont classées par ordre chronologique (de la plus ancienne à la plus récente).
- Si nécessaire on peut ajouter la première édition entre crochets après la date de l'édition utilisée : (1994 [1922]).
- Si nécessaire, indiquer le/la traducteur·trice et la langue d'origine de l'ouvrage : trad. du russe par T. Todorov.
- Les lieux de publication doivent être indiqués en français, même si l'ouvrage cité n'est pas écrit dans cette langue (Londres, et non London).

- Les titres des ouvrages et articles en anglais, selon l'usage dans cette langue, ont une majuscule sur chaque mot (sauf les articles et prépositions) et sur la première lettre : « The New Criticism in Post Modern Literature ». Les titres des ouvrages et articles dans les autres langues ont une majuscule seulement sur le premier mot : *Les illusions perdues*.
- Toujours utiliser les guillemets français (« »), et non “ ” ou " ") pour indiquer le titre d'un article ou d'un chapitre, indépendamment de la langue de publication.

Exemples

a. Ouvrages

Genette Gérard (1972), *Figures III*, Paris, Seuil.

Genette Gérard (1972), « Discours du récit », in *Figures III*, Paris, Seuil.

Bres Jacques (1994a), *La narrativité*, Louvain, Duculot.

Bres Jacques (dir.) (1994b), *Le récit oral, suivi de Questions de narrativité*, Montpellier, Université Paul-Valéry.

Propp Vladimir (1970 [1928]), *Morphologie du conte*, trad. du russe par E. Mélétinski, Paris, Seuil.

Phelan James (1989), *Reading People, Reading Plots: Character, Progression, and the Interpretation of Narrative*, Chicago, University of Chicago Press.

Kaplan Caren (2017), « Drone-O-Rama: Troubling the Temporal and Spatial Logics of Distance Warfare », in *Life in the Age of Drone Warfare*, L. Parks et C. Kaplan (dir.), Durham/Londres, Duke University Press, pp. 161-177.

b. Article

Rion Maurice (1979), « La fin du totalitarisme », *Cathodes*, vol. 10, n° 3, pp. 135-232.

c. Chapitre d'ouvrage collectif

Müller Hans (1999), « La Suisse pendant la Deuxième Guerre », in *Je crois en la politique*, J. Échantillon (dir.), Paris, PUF, pp. 331-335.

d. Article journal ou magazine

Larbin Christian, « La banque et moi », *24 Heures*, 21 février 1982.

- Mettre ce genre de référence en note de bas de page et pas dans les références en fin d'article.
- On peut aussi mettre directement dans le corps du texte, après la citation, la référence sous la forme : (*24 Heures*, 21 février 1982).

e. Internet

Nom Prénom (Année), « Titre du document consulté », *Titre de la revue électronique*, URL : www.adresseinternet.com, consulté le 3 novembre 2005.

- S'il n'y a qu'une adresse internet (pas d'auteur·e ou de titre de revue), mettre la référence directement en note de bas de page sous le format suivant : « URL : www.adresseinternet.com, consulté le 17 octobre 2006 ».

* * *

Consignes supplémentaires

Écriture épicène/inclusive

La revue *a contrario* encourage l'usage des formules épicènes (*la population estudiantine* plutôt que *les étudiants*), la double désignation (*les étudiantes et les étudiants*) ou, lorsqu'il n'est pas possible de recourir à ces solutions, l'usage du point médian (*les étudiant·e·s*).

Pour les citations

Si la citation est d'une taille inférieure ou égale à trois lignes, elle reste insérée dans le paragraphe, entre guillemets et en romain.

Si la citation est supérieure à trois lignes, elle fait l'objet d'un paragraphe spécifique en retrait et en italique, mais sans guillemets. (cf. *infra*, Autres précisions : citations en « bloc »)

Si la citation constitue une ou plusieurs proposition(s) entière(s), elle commence par une majuscule et le dernier point se situe *avant* la fermeture des guillemets (exemple A). Si on cite un fragment de proposition intégré à une autre phrase, le dernier point se situe *après* la fermeture des guillemets (exemple B).

- (A) Voici ce que nous dit Michel Charles : « Il n'est pas convenable d'analyser un texte [...] sans lui présupposer un ordre, une cohérence. » (1999 : 147)
- (B) Selon Michel Charles, il semble difficile « d'analyse un texte [...] sans lui présupposer un ordre, une cohérence » (1999 : 147).

L'usage du signe « [...] » (à mettre en italique dans le cas d'une citation en « bloc ») sert uniquement à signaler une ellipse entre deux portions d'une citation ; il est inutile de l'ajouter en début ou en fin de citation, même si celle-ci est tronquée (cf. exemple B).

On n'ajoute pas d'espace entre les paragraphes d'une citation en « bloc » qui en contient plusieurs :

Les phénomènes religieux se rangent tout naturellement en deux catégories fondamentales : les croyances et les rites. [...] Entre ces deux classes de faits, il y a toute la différence qui sépare la pensée du mouvement.

Les rites ne peuvent être définis et distingués des autres pratiques humaines, notamment des pratiques morales, que par la nature spéciale de leur objet. [...] C'est donc l'objet du rite qu'il faudrait caractériser pour pouvoir caractériser le rite lui-même. Or, c'est dans la croyance que la nature spéciale de cet objet est exprimée. On ne peut donc définir le rite qu'après avoir défini la croyance. (Nom année : page)

Autres précisions

Dans la mesure du possible, merci de **ne pas appliquer de styles Word** dans le document. Les règles de mise en forme présentées ci-après suffisent :

- Le texte est rédigé en police Times ou Times New Roman.
- Titre en police 16, italique ; nom de l'auteur·e sous le titre en police 12 au format Prénom Nom, sans mention de l'institution de rattachement (celle-ci peut être indiquée dans la notice biographique).
- Corps de texte : en romain (non italique), 12 points, paragraphe justifié, interligne simple, sans retrait de première ligne, retour à la ligne simple et sans espace après le paragraphe.

- Citation en « bloc » de plus de trois lignes : italique, justifié, interligne simple, retrait à gauche de 1 cm, sans retrait supplémentaire de première ligne, retour à la ligne simple et sans espace après le paragraphe.
- Les intertitres d'un article se donnent *sans numérotation* et au maximum sur deux niveaux comme suit. Premier niveau : gras, police 12 ; deuxième niveau : italique, police 12. On ajoute un retour à la ligne avant les intertitres, mais pas après.
- Les notes de fin sont proscrites ; les notes de bas de page sont réservées aux interventions de l'auteur·e « en marge » du propos principal, et, dans la mesure du possible, ne doivent pas être trop longues ni trop fréquentes.
- Dans le corps du texte, utilisation exclusive des guillemets français (« ») avec espaces insécables à l'intérieur pour les citations. Les citations dans la citation sont signalées par des guillemets anglais (“ ”) – et non des guillemets droits (" ").
- Dans les citations en « bloc », ne pas utiliser de guillemets en début ou en fin de citation. Les citations dans la citation sont donc signalées par des guillemets français (« »).
- Espace insécable avant : ; ! ? mais espace normal avant et après les longs tirets : –
- Mention des siècles en chiffres romains et « siècle » en toutes lettres (par exemple : XIX^e siècle). Les années sont indiquées en chiffres arabes (« au cours des années 1960 », « en 1968 »).
- La référence des illustrations est mise sous l'image et est numérotée en italique sous la forme : « *Fig. 1 : légende.* » Les auteur·e·s ont la responsabilité de s'assurer qu'ils/elles disposent des droits des images, des inédits ou des documents qu'ils/elles souhaitent reproduire. Ils/elles veillent en outre à ce que la qualité des fichiers transmis soit suffisante (300 dpi minimum au format de reproduction souhaité).
- Utilisation de l'italique pour les mots et expressions en langue étrangère (anglais, allemand, etc., ainsi que les locutions latines, p. ex. *sui generis, a contrario, ipso facto, ex nihilo*, etc.) ainsi que pour signaler une emphase (p. ex. « qu'on puisse le faire ne signifie pas qu'on doive le faire »).
- En revanche, ne pas utiliser l'italique pour les *citations* en langue étrangère – sauf dans les citations en « bloc », où les règles sont les mêmes que pour le français. Dans ces deux cas de figure, appliquer les règles typographiques de la langue en question (p. ex. pas d'espace avant les deux-points dans les citations en anglais).
- En principe, ne sont écrits en toutes lettres que les nombres exprimant des durées (p. ex. « L'avion est parti à 4 h, avec deux heures de retard » ; ici le premier nombre indique une heure précise, le second une durée) ; le reste se compose en chiffres arabes.

* * *

Résumé

L'article final est accompagné d'un résumé de 5 à 10 lignes, en français et en anglais.

* * *

Notice bio-bibliographique

L'article final est suivi d'une brève notice bio-bibliographique :

Raphaël Baroni est docteur ès lettres de l'Université de Lausanne et maître d'enseignement et de recherche à l'École de français langue étrangère de l'Université de Lausanne. Il est l'auteur de *La tension narrative* (Seuil, 2007) et de *L'œuvre du temps* (Seuil, 2009). Il a également codirigé deux ouvrages collectifs : *Le savoir des genres* (PUR, 2007) et *Sciences sociales et littérature dans l'espace romand (a contrario)*, Antipodes, 2006). Il collabore à la revue *Narratologie* (L'Harmattan), ainsi qu'aux revues électroniques *Vox Poetica* et les *Cahiers de narratologie*.